

## **Conditions d'exercice du métier : on avance ... enfin !**

Ce jeudi 18 mars, le Directeur de Cabinet du Ministre, entouré des membres du cabinet et des responsables des principales directions du MEN (DGRH, DGESCO, DNE, MPES), a présidé une réunion réunissant les secrétariats généraux des trois organisations syndicales représentatives des personnels de direction.

D'entrée de jeu, Thierry LEDROIT a reconnu l'importance des enjeux liés à cette problématique de nos conditions d'exercice du métier et l'urgence d'y apporter des réponses. Après un tour d'horizon avec les directions des différents sujets portés par les organisations syndicales (relations dégradées avec la hiérarchie, environnement numérique inadapté, accroissement des missions et des charges des EPLE et des perdur, ... ) il a fixé comme objectif d'aboutir à de premiers résultats concrets d'ici l'été.

La discussion va maintenant s'engager rapidement sur des thèmes généraux, via des réunions plénières avec le cabinet, et au moyen de groupes de travail spécifiques pour les points particuliers. Le directeur de cabinet a proposé que ce travail s'élabore à partir des contributions des syndicats. Le SNP DEN-UNSA avait déjà, par anticipation, adressé sa contribution très complète au cabinet.

Nous avons dit à Monsieur LEDROIT notre accord avec le timing et la méthode mis sur la table mais nous avons aussi fait connaître la demande forte qui est la nôtre d'aboutir à brève échéance à des avancées réelles qui puissent se traduire par des progrès conséquents et tangibles sur les conditions de travail de nos collègues : l'attente de la profession est forte et prégnante et elle ne saurait être déçue !

En conclusion partielle, et avant la réunion du GNPD qui sera présidé par le Ministre le 29 mars, nous avons demandé que le Ministère tienne vraiment compte de la situation actuelle de tension vécue dans les EPLE et, à l'instar de ce qui se pratique malheureusement aujourd'hui dans les services de réanimation, « déprogramme » ce qui n'est ni nécessaire ni urgent pour nos établissements. Au milieu de la tempête, le marin n'envoie pas de la toile : il se met à la cape pour laisser passer le coup de vent. Notre Ministère, qui est aussi celui des Sports, serait bien inspiré de saisir le sens de cette métaphore nautique !

Philippe VINCENT, Secrétaire général